

# PROPOSITION D'UNE PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE FAVORISANT L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 16-35 ANS DU QUARTIER VILLERAY

**LE POUVOIR D'AGIR**



## AVANT-PROPOS

### LE POUVOIR D'AGIR

Les orientations et objectifs stratégiques proposés dans cette planification communautaire pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ont tous pour finalité première de favoriser le développement du POUVOIR D'AGIR chez tous les jeunes de 16-35 ans.

Le pouvoir d'agir est un processus interactif qui repose non seulement sur l'implication active des jeunes mais sur l'aménagement des conditions pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Viser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes signifie plus que de soutenir leur insertion en emploi ; cela veut dire aussi les soutenir pour qu'ils puissent se relier au monde actuel, s'y reconnaître, s'y intégrer et pouvoir y contribuer.

En se rassemblant autour de cette volonté de développer le pouvoir d'agir chez les jeunes de 16-35 ans, nous voulons leur permettre d'acquérir des moyens (personnels et structurels) de mener une existence compatible avec leurs aspirations et de se mettre en action. Une mise en action suppose à la fois la disponibilité de ressources individuelles (les compétences, le sentiment d'efficacité personnelle, la capacité à formuler et à conduire un projet, etc.) et des ressources collectives (la présence de possibilités d'actions individuelles et collectives, la disponibilité des budgets, des informations, les conditions d'accès et d'utilisation des services, etc.).<sup>1</sup>

Cette volonté inscrite comme pivot de la présente planification communautaire implique entre autres que nous donnerons une voix aux jeunes le plus souvent possible, qu'ils seront associés aux décisions qui les concernent et supportés dans des projets qui rejoignent leurs valeurs et leurs intérêts. Cela veut dire en outre que nous supporterons des projets qu'ils voudront initier et favoriserons toutes les occasions qui puissent leur permettre de mener ces projets de la conception, jusqu'à leur mise en œuvre en passant par toutes les étapes d'élaboration.

Il faut se rappeler que les jeunes sont en processus d'acquisition de ce pouvoir d'agir leur permettant d'avoir une emprise sur leurs conditions de vie. Il faut alors travailler en tenant compte que chacun se situe à une étape ou l'autre dans ce processus, selon son âge et selon les conditions et les situations qu'il a rencontrées. Nous adresserons nos projets à tous les jeunes et rapprocherons l'ensemble de nos services, consultations et projets divers, des lieux naturels des jeunes.

Enfin, nous favoriserons le développement et l'accessibilité des ressources identifiées pour soutenir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et solliciterons les efforts de tous les acteurs de notre communauté (organismes communautaires, établissements scolaires, entreprises privées, organisations publiques et parapubliques, employeurs etc.) pour faciliter leur mise en action.

---

<sup>1</sup> Pour définir le pouvoir d'agir (tel que décrit dans ce dernier paragraphe) nous nous sommes inspirés du texte suivant : Yann Le Bossé, Faculté des fondements et pratiques en éducation, Université Laval, De l'«habilitation» au «pouvoir d'agir» : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'**empowerment**, dans *Nouvelles pratiques sociales* Une pragmatique de la théorie, Volume 16, numéro 2, 2003 : [www.erudit.org/revue/nps/2003/v16/n2/009841ar.html](http://www.erudit.org/revue/nps/2003/v16/n2/009841ar.html)

Pour favoriser LE POUVOIR D'AGIR chez les jeunes nous regroupons nos préoccupations autour de 7 grandes orientations :

1. Favoriser la socialisation, la participation et l'appartenance dans des lieux déjà investis par les jeunes et favoriser le développement de nouveaux lieux de socialisation pour les jeunes adultes de 18 ans et plus.
2. Répondre à des besoins de formation personnelle, sociale, et identitaire (pré-employabilité)
3. Appuyer le développement d'une offre de services en santé mentale, psychologie- travail social adaptée aux 16-35 ans
4. Multiplier les liens entre le milieu scolaire et les organismes communautaires et augmenter la qualification des jeunes
5. Améliorer l'accès au marché du travail et se concerter avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.
6. Assurer la survie ou contribuer à la sécurité économique des jeunes
7. Accroître l'accessibilité et la complémentarité des ressources pour les jeunes

Dans les pages qui suivent nous proposons, pour chacune de ces orientations, des objectifs stratégiques et des voies d'actions qui ont été discutés et retenus par les intervenants qui ont participé aux rencontres du comité de suivi au cours de cette démarche.

Nous exposons d'abord un bref résumé des réflexions sous-jacentes à cette planification. Vous pourrez ainsi lire pour chacune de ces grandes orientations le résumé de la réflexion des intervenants tant sur la problématique entourant chacune de ces questions que sur les pistes d'action qu'ils ont proposées. Nous précédons cette réflexion du point de vue des jeunes (pour autant qu'ils aient été consultés sur la question lors des groupes de discussions auxquels 13 jeunes ont participé). De plus, nous résumons brièvement l'état des ressources actuelles en regard de chacune de ces orientations, apportons l'éclairage du portrait statistique lorsque nous jugeons pertinent de le faire et complétons cette réflexion par le point de vue des employeurs si un ou l'autre des employeurs rencontrés en entrevue a eu l'occasion de se prononcer sur le sujet.

Par ce tour d'horizon de nos divers travaux et consultations, nous espérons résumer en quelque sorte l'argumentaire sur lequel reposent les orientations, objectifs et voies d'action qui sont proposés pour développer et augmenter le POUVOIR d'AGIR des jeunes de 16-35 ans dans Villeray.

▪ PREMIÈRE ORIENTATION :

**FAVORISER LA SOCIALISATION, LA PARTICIPATION ET L'APPARTENANCE DANS DES LIEUX DÉJÀ INVESTIS PAR LES JEUNES ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX LIEUX DE SOCIALISATION POUR LES JEUNES ADULTES DE 18 ANS ET PLUS**

**La voix des jeunes <sup>1</sup>:**

Les jeunes que nous avons rencontrés éprouvent, reconnaissent et signalent ce grand besoin d'avoir des amis, un réseau, un lieu d'appartenance, et de vivre de la solidarité. Quelques-uns ont même nommément parlé du manque de lieux : « *On n'a pas de place pour discuter de nos projets* ».

**Un résumé de la réflexion des intervenants au cours de cette démarche<sup>2</sup>:**

L'isolement est un des premiers obstacles à surmonter pour les jeunes plus vulnérables, ont souligné toutes les personnes rencontrées qui interviennent auprès de ces jeunes, l'isolement non seulement de ceux qui vivent une exclusion sociale pour diverses raisons (rupture familiale, décrochage scolaire, toxicomanie etc.) mais aussi des ceux appartenant à des communautés ethnoculturelles qu'un fossé sépare parfois de leurs parents qui sont dépassés par les rouages de la société québécoise ou tout simplement l'isolement de ceux qui passent ou passaient inaperçus à l'école.

En contre-partie, parmi les besoins les plus souvent identifiés par les intervenants, se retrouve le besoin d'être entouré, de développer un réseau soutenant et aimant, de développer des projets, passer à l'action et ainsi développer l'estime de soi. On soulignera aussi combien il est important de développer des habilités sociales et personnelles minimales (communication, sens de l'organisation, travail d'équipe) avant de pouvoir s'intégrer en emploi.

- *Ceux qui réussissent à développer un réseau positif de proches et d'amis trouveront aussi le support nécessaire à leur cheminement.*
- *Les jeunes ont surtout besoin d'être ensemble, de faire des projets qu'ils définissent eux-mêmes, à partir de leurs intérêts.*

**L'état des ressources <sup>3</sup>:**

Le manque d'espaces de rencontres pour les 18–25ans a été abondamment signalé : *c'est l'âge où ils sont les plus vulnérables : les jeunes le disent, leur réseau du secondaire se déconstruit.* Le besoin des 25-30 ans est aussi signalé: « *Ils ne savent pas où aller* ». Il y a, dans le quartier, deux centres de loisirs, et un ou deux organismes de sports et loisirs mais on n'y retrouve pas toujours des activités ou des services précisément offerts aux jeunes adultes. En outre, ce qui existe est nettement insuffisant pour accueillir tous les jeunes et répondre à leurs besoins. *Plusieurs essaient de se rattacher encore à 18 ans à la maison de jeunes, pas tant pour l'employabilité que pour bâtir leur propre projet.*

On retrouve dans Villeray quelques organismes qui offrent des activités de sports, loisirs et des activités culturelles en général tel que le *Services des sports, des loisirs et du développement de la Ville de Montréal, Le Centre de loisirs communautaires Lajeunesse, Afrique en mouvement, le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs, La coalition des amis du Parc Jarry, La Maison de la culture Villeray, St-Michel, Parc Extension* mais les activités qui y sont offertes s'adressent à la population adulte en général. À notre connaissance quatre organismes seulement proposent quelques activités qui ciblent

<sup>1</sup> Extraits des groupes de discussions auprès des jeunes

<sup>2</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

<sup>3</sup> idem

les jeunes entre 17 et 35 ans. Il s'agit de *Créations etc.*, du *Patro le Prevost*, de *Pact de rue et du Bureau de consultation jeunesse (BCJ)*. Mais cela n'offre pas de lieu de socialisation et de participation aux jeunes.

#### **Des pistes d'action proposées par le comité de suivi de cette démarche de planification:<sup>4</sup>**

Au cours des rencontres avec le comité de suivi, au terme de tous les exercices de priorisation, la création d'un lieu de socialisation arrive en tête de liste et fait consensus. On y voit l'importance de créer un lieu d'appartenance pour les jeunes, un lieu d'intégration entre les jeunes de toutes cultures (fortement présentes comme le souligne le portrait des jeunes au début du présent document) et un lieu de participation et de créativité où ils pourront développer leurs projets et mettre en œuvre leur pouvoir d'agir. Le Centre Jacques Cartier, situé à Québec, où des jeunes peuvent trouver à la fois du logement et bâtir un projet est un modèle duquel on souhaite s'inspirer. [www.cjc.reseauforum.org](http://www.cjc.reseauforum.org) .

L'importance de la participation des jeunes à la définition de leurs besoins et à l'élaboration de leurs propres projets à partir de leurs besoins et intérêts est une préoccupation ressortie en toile de fond dans tous les échanges entre les intervenants réunis autour du suivi de cette démarche de planification communautaire, comme l'indique l'avant-propos à cette planification. La première orientation propose nommément des objectifs et des voies d'action qui visent à donner une voix et une place aux jeunes.

Cette volonté de stimuler et de supporter la participation des jeunes se retrouve entre autres au centre du développement d'un lieu de socialisation : *un lieu où tous les jeunes (pas seulement les jeunes ayant des difficultés) peuvent faire du loisir, de la culture, de l'international, de l'implication politique, peu importe, du moment qu'ils se mettent ensemble et qu'ils développent eux-mêmes les projets*. On devra en outre, dans ce lieu comme dans tous les lieux investis par les jeunes, miser sur les forces des jeunes pour développer des projets créatifs et servir de modèles pour les pairs. On veut également augmenter leur présence au sein de toutes les instances et leur participation aux décisions sociales et politiques et en particulier pour celles qui les concernent.

Créer des lieux de socialisation pour les jeunes est une voie d'action jugée incontournable au terme de cette démarche. Si elle trouve au sein du comité de suivi des personnes qui veulent bien prendre la responsabilité de la mener à terme, elle ne saurait être supportée par un seul organisme ou quelques personnes d'autant que les financements reliés à ces questions sont difficiles à trouver, ces besoins étant rarement reconnus comme essentiels à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par les bailleurs de fonds.<sup>2</sup>

---

<sup>4</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

<sup>2</sup> Travaux du comité de suivi.

**PLANIFICATION- PREMIÈRE ORIENTATION :**

**FAVORISER LA SOCIALISATION, LA PARTICIPATION ET L'APPARTENANCE DANS DES LIEUX DÉJÀ INVESTIS PAR LES JEUNES ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX LIEUX DE SOCIALISATION POUR LES JEUNES ADULTES DE 18 ANS ET PLUS**

**Des objectifs stratégiques**

1. Créer un lieu de participation - pour 18-25 et 25-30, un lieu stimulant ouvert à tous les jeunes.
2. Miser sur les forces des jeunes pour développer des projets créatifs, développer des modèles pour les pairs.
3. Augmenter la présence des jeunes au sein de toutes les instances et leur participation aux décisions.

**Des voies d'action**

- A. Initier et supporter une mobilisation de jeunes autour de la création d'un lieu de socialisation ouvert à tous les jeunes ( inspirée du Centre Jacques Cartier à Québec) de manière à ce qu'ils définissent eux-mêmes ce qu'ils veulent y développer (programmation, aménagement, etc.)
- B. Faire des démarches pour trouver des lieux: écoles, commerces etc. et rencontrer tout organisme qui a des milliers de dollars en valeur locative.
- C. Mettre en place un comité de jeunes pour connaître et renouveler notre connaissance des besoins des jeunes et avoir leur évaluation des services offerts ou assurer des mécanismes d'échanges sur ces questions avec les jeunes des divers organismes ( cf. Conseiller volant –7<sup>e</sup> orientation)
- D. Se rapprocher des milieux naturels des jeunes et encourager leur participation aux instances, organismes ou aux décisions qui les concernent.

- DEUXIÈME ORIENTATION

## RÉPONDRE À DES BESOINS DE FORMATION PERSONNELLE, SOCIALE, ET IDENTITAIRE (PRÉ-EMPLOYABILITÉ)

### La voix des jeunes<sup>1</sup> :

L'importance de se connaître, de savoir ce qu'on veut, de pouvoir établir ses priorités est identifiée comme une première condition à la réussite socioprofessionnelle, par les jeunes de 22-27 ans que nous avons rencontrés. Les autres compétences qu'ils jugent essentielles sont de se fixer des objectifs, de passer à l'action et de trouver du support. Leurs conseils pour les jeunes plus vulnérables seront de rechercher d'abord de l'aide, de se fixer de plus petits objectifs, de réaliser de petits projets dans ce qu'on aime afin d'acquérir de la discipline, d'apprendre à communiquer, de se chercher un emploi où on peut se sentir utile, et de trouver un lieu d'appartenance.

Au terme de la démarche menée dans le milieu communautaire pour guider l'implantation d'un éventuel *Carrefour jeunesse-emploi* sur le territoire, on retrouvait la préoccupation d'identifier des projets mobilisateurs pour permettre aux jeunes de développer des compétences de base (pré-employabilité). Nous estimons que de tels projets répondent à des besoins de formation personnelle, sociale et identitaire. Nous avons alors soumis 7 propositions à l'évaluation des jeunes réunis en groupes de discussion, propositions brièvement élaborées à partir des réponses des intervenants à qui nous avons demandé en entrevue de caractériser les projets souhaitables (la description des projets est annexée au compte-rendu des groupes de discussion avec les jeunes). Les projets *vidéos*, *spectacle*, *resto-pop*, *toit vert*, *soccer*, *orientation scolaire*, paraissent aux jeunes tous très intéressants, voire emballants, bien que les projets vidéos aient obtenu une plus grande popularité auprès des plus jeunes. Le projet d'orientation professionnelle leur semblait aussi présenter un intérêt particulier pour tous ceux qui ne savent pas où se diriger.

Quant à savoir si l'on doit plutôt laisser les jeunes définir eux-mêmes leurs projets, tel que l'indiquait la septième proposition, les plus jeunes hésitent : bien qu'ils souhaitent se sentir moins contrôlés par des adultes, ils croient que les jeunes laissés à eux-mêmes ne réussiraient pas à s'entendre. Quant à l'autre groupe réunissant des jeunes de 22 à 27 ans, ils jugent l'encadrement essentiel et important à condition que les jeunes s'approprient le projet. (Notons qu'ils parlent ici des plus jeunes ou des plus vulnérables) On souligne aussi que les projets auraient avantage à présenter plus de flexibilité et de souplesse dans les horaires reflétant ainsi mieux la réalité du marché du travail où les horaires de travail sont très variables.

### Un résumé de la réflexion des intervenants au cours de cette démarche<sup>2</sup>

C'est intéressant de constater que les témoignages des jeunes confirment les observations des intervenants qui ont participé à la démarche et que les propositions pour soutenir les jeunes en difficulté d'insertion, convergent. Ainsi, les intervenants en employabilité nomment tous le manque de connaissance de soi comme un des obstacles importants à la réussite du cheminement socioprofessionnel des jeunes. Tous font remarquer par ailleurs que ceux qui poursuivent un objectif personnel, qui ont des projets de vie, sont les plus motivés à trouver un emploi. L'importance de développer chez les jeunes l'estime de soi est reconnue et rappelée par la plupart des personnes interrogées.

<sup>1</sup> Extraits des groupes de discussions auprès des jeunes

<sup>2</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

À l'origine des obstacles les plus souvent rencontrés par les jeunes et des principales problématiques identifiées par les intervenants, se retrouve très souvent le déficit identitaire :

- *Le déficit identitaire se manifeste par une faible estime de soi, des attentes irréalistes, des difficultés d'adaptation au travail, un sentiment d'abandon, et de découragement.*
- *L'identité fait la différence entre être exclu et être intégré. Le jeune qui ne se connaît pas qui n'a pas pris confiance en ses capacités, tu ne vas pas l'envoyer se chercher un emploi, ce n'est pas une job qu'il cherche, c'est un sens à sa vie.*
- *Il faut qu'ils trouvent dans quoi ils sont bons, qu'ils vivent des succès.*

Les personnes interrogées ont identifié le besoin pour un grand nombre de jeunes d'acquérir des habiletés sociales et des compétences de base telles que l'assiduité, l'organisation de son temps, de ses tâches, la gestion de son budget, avant d'entreprendre une démarche d'employabilité :

- *Ce sont toutes des choses qu'ils n'ont pas nécessairement apprises.*
- *Beaucoup de jeunes n'ont pas d'encadrement, pas de support familial.*
- *Ils commencent une démarche, mais ne la finissent pas. C'est à cette situation qu'il faut remédier. Leurs bases ne sont pas solides; ils doivent déployer les efforts pour se connecter avec eux-mêmes, se mettre en marche, travailler sur eux-mêmes. L'acquisition de compétences de base est importante, surtout si elle a un sens et que les compétences sont transférables.*

On nous a par ailleurs fait remarquer qu'on mise maintenant beaucoup sur la formation technique alors qu'on a évacué les savoirs-être des programmes de formation: *Y a aussi plein de monde qui ont bien réussi à l'école mais qui n'ont aucune compétences sociales.*

### **L'état des ressources<sup>3</sup> :**

Les intervenants ont indiqué qu'il manquait de ressources en pré-employabilité pour répondre à ces besoins. On retrouve dans Villeray une entreprise d'insertion, *Renaissance Montréal*, et les organismes *Motivation Jeunesse* et *Emploi Jeunesse* (dans son programme *Solidarité-jeunesse* et *Nouvelle génération en action*) qui offrent de telles activités de formation. (On retrouve aussi une initiative en ce sens au *Patro le Prevost* : le projet multimedia). Mais de toute évidence, les activités existantes ne répondent pas à l'ampleur des besoins. Quant aux services d'orientation, à part *L'Enjeu: cap sur l'emploi*, il n'y a pas de services dans le quartier et peu de services dans les écoles.

### **Des pistes d'action proposées par le comité de suivi de cette démarche de planification:<sup>4</sup>**

Nous ne serons pas étonnés de retrouver parmi les pistes d'intervention privilégiées, le développement de projets mobilisateurs pour permettre l'acquisition de ces compétences de base de même que l'augmentation de services d'orientation. Ces projets qu'on souhaite concrets *permettant aux jeunes d'obtenir des résultats tangibles, d'avoir des réalisations à leur actif pour lesquels ils se mériteront une certaine reconnaissance de leurs pairs ou de leurs proches*, peuvent bien sûr se retrouver dans les lieux de socialisation et de participation tels que définis dans la première orientation. De tels projets pourront se retrouver au sein de divers organismes de préparation en emploi tout autant que dans les lieux de socialisation et de participation, en autant qu'il y ait arrimage entre les projets développés. Mais le besoin d'accompagnement et d'encadrement pour développer ces compétences de base ne saurait faire défaut pour les jeunes plus vulnérables. Ces projets de même que des services d'orientation sont jugés importants parce que les besoins de formation

<sup>3</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

<sup>4</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

personnelle, sociale et identitaire sont des besoins que les intervenants reconnaissent chez la majorité des jeunes qui viennent les consulter. Si certains organismes signifient leur engagement particulier à l'égard du développement de services d'orientation compte tenu de leur mission et de leur expertise, tous les organismes peuvent prendre en compte l'importance de permettre aux jeunes de mieux se connaître et soutenir leur formation personnelle et sociale.<sup>3</sup>

## PLANIFICATION - DEUXIÈME ORIENTATION

### RÉPONDRE À DES BESOINS DE FORMATION PERSONNELLE, SOCIALE, ET IDENTITAIRE (PRÉ-EMPLOYABILITÉ)

#### Des objectifs stratégiques :

1. Offrir aux jeunes la possibilité d'initier et de mettre en œuvre des projets mobilisateurs leur permettant d'acquérir des compétences personnelles et sociales, des compétences de base et d'accroître leur pouvoir d'agir ('empowerment')
2. Augmenter les services d'orientation

#### Des voies d'action :

- A. Soutenir le développement de projets mobilisateurs pour l'acquisition de compétences de base
- B. Consulter des jeunes sur les formes d'orientation désirées et faire connaître les services qui seront développés en diffusant dans les divers réseaux.
- C. Voir au développement de nouveaux services d'orientation
- D. Multiplier les moyens pour apprendre aux jeunes à mieux se connaître (exemple: stages d'exploration en emplois de courte durée, orientation associée à du mentorat. etc.)



---

<sup>3</sup> Extraits des travaux du comité de suivi

▪ TROISIÈME ORIENTATION

**APPUYER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE SERVICES EN SANTÉ MENTALE, PSYCHOLOGIE- TRAVAIL SOCIAL- ADAPTÉE AUX 17-35 ANS**

**Un résumé de la réflexion des intervenants au cours de cette démarche<sup>1</sup> :**

La plupart des personnes interrogées qui travaillent avec les jeunes parlent de problèmes d'ordre psychosocial fréquemment rencontrés, allant des problèmes de comportement en passant par la détresse psychologique jusqu'à des troubles de santé mentale diagnostiqués. Les intervenants remarquent une augmentation certaine du nombre de jeunes qui se présentent avec des problèmes de cet ordre. Les troubles de santé mentale sont aussi un facteur croissant d'exclusion nous a-t-on fait remarquer : *certaines présentent leur diagnostic comme une identité*. On peut discuter si les jeunes rencontrés se présentent avec des désordres psychosociaux, une dépression passagère, un surplus de stress ou une maladie mentale mais il est certain que ce sont des problèmes reliés à la santé mentale pour lesquels les intervenants sont souvent mal outillés. Les intervenants en insertion socioprofessionnelle se disent souvent démunis face à des clientèles avec des problèmes d'ordre psychologique et certains problèmes dépassent leurs compétences.

On souligne qu'en plus, il n'est pas toujours facile de soutenir l'insertion socioprofessionnelle de certains jeunes aux prises avec des difficultés de cet ordre : le travail étant souvent une grande source de stress, ce ne sont pas toutes les personnes qui sont capables de supporter la pression qu'on trouve dans certains milieux de travail. On se questionne sur les alternatives de travail qu'on peut offrir à ces jeunes. Il y a quelques entreprises d'insertion à Montréal qui ont des ententes avec des psychologues mais encore faut-il que ces jeunes puissent ensuite intégrer un emploi sur le marché régulier. Il n'y a pas ou si peu d'emplois adaptés fait-on remarquer. Les employeurs ne sont pas non plus outillés pour les recevoir; le plus souvent, ils ne sont pas informés du problème au moment de l'embauche et les tabous sont grands.

La préoccupation de développer des ressources pour venir en aide aux jeunes aux prises avec de telles difficultés s'est classée dès le départ au rang des priorités au cours de cette démarche de planification communautaire :

- *Si on pouvait seulement diminuer la détresse des jeunes*
- *Les problématiques de santé mentale sont très importantes et il faut les régler avant de passer dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle.*
- *Si on réglait uniquement le problème du manque de ressources en santé mentale, on améliorerait énormément les services en insertion socioprofessionnelle offerts aux jeunes.*
- *Si on ajoutait seulement des ressources pour répondre à ces besoins on améliorerait de beaucoup la situation des intervenants en employabilité et par conséquent celle des jeunes.*
- *Il y a une urgence d'offrir des ressources aux personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale*

**L'état des ressources :**

De l'avis de tous les intervenants qui ont participé à cette démarche, les ressources en santé mentale font cruellement défaut. *Les problématiques augmentent mais les services n'augmentent pas*. On a fréquemment nommé les difficultés à faire des références pour répondre à ces types de besoins. Les services en santé mentale paraissent engorgés et on déplore le manque de soutien aux organismes

<sup>1</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

notamment pour évaluer les problèmes et les besoins des jeunes qui se présentent avec ces problématiques, et pour savoir que faire et où les référer en situation de crise.

En ce qui concerne l'insertion socioprofessionnelle des jeunes éprouvant de telles difficultés, on connaît à Montréal quelques organismes qui font de l'employabilité avec les personnes atteintes de troubles de la santé mentale mais il faut avoir un diagnostic, dit-on. On constate, par ailleurs, encore une fois en ce domaine, que nous méconnaissons l'ensemble des ressources qui pourraient venir aide à ces jeunes.

Les ressources existantes sur le territoire se résument essentiellement, à notre connaissance aux services offerts par le CSSS *Coeur -de-l'île* : le CLSC de Villeray, la clinique externe de psychiatrie adulte et l'unité psychiatrique de l'hôpital Jean-Talon. Le groupe d'action en santé mentale de Villeray réunit également les principaux acteurs de Villeray intervenant sur cette question. Au sein de la *Table de concertation Jeunesse Villeray Petite-Patrie* un Comité prévention du suicide et promotion de la santé mentale existe depuis plus de 20 ans. Ce comité est, entre autres, porteur du *Programme du Goût de vivre*. Il organise aussi des formations pour répondre au besoin des membres.

Les constats sur les ressources en santé mentale qu'on retrouve dans le plan d'action préliminaire du CSSS *Cœur-de-l'Île* pour la révision du programme de santé mentale adulte, rejoignent ceux des intervenants qui participent à la présente démarche. Dans ce document,<sup>32</sup> on constate notamment une insuffisance des services de première ligne pour répondre à la demande des résidents du territoire, des services d'accès d'évaluation des adultes aux prises avec des problèmes de santé mentale dans le but de déterminer quels sont leurs besoins et quels services ils requièrent, de même qu'une insuffisance des services d'urgence en situation de crise. On constate aussi l'absence de mécanismes formels de collaboration avec les organismes qui permettraient d'assurer une meilleure continuité des services, l'absence de suivi intensif offert dans la communauté et d'unité d'hébergement psychiatrique sur le territoire.

#### **Des pistes d'action proposées par le comité de suivi de cette démarche de planification:<sup>4</sup>**

Le plan d'action préliminaire du CSSS du cœur de l'île intègre plusieurs éléments de solutions aux préoccupations précédemment identifiées notamment en ce qui concerne l'accessibilité des services, l'évaluation des besoins, les services en situation de crise et le suivi dans la communauté. Les préoccupations pour le dépistage des problèmes de santé mentale sont également présentes. On constate cependant que le plan de services en santé mentale du CSSS ne s'adresse pas aux besoins spécifiques des jeunes adultes mais aux 18 ans et plus. Le *Groupe d'action en santé mentale de Villeray* n'a pas non plus développé de préoccupation particulière pour les 17-35 ans. Or l'essentiel des actions retenues par le comité de suivi vise cette reconnaissance du besoin de développer une approche particulière pour les 17-35 ans. Rappelons quelques interventions lors des rencontres du comité de suivi qui illustrent des préoccupations importantes, celles qui ont déterminé les objectifs et les voies d'action reliées à cette orientation :

- *On veut que le CSSS ait une approche particulière pour les 17-35 ans et il faut le dire. Même chose pour le Groupe d'action en santé mentale de Villeray.*
- *Il faut miser davantage sur la prévention. Il faut des ressources qui permettent de s'attaquer aux causes plutôt qu'aux manifestations,*

---

<sup>3</sup> Centre de santé et de services sociaux du Cœur - de- l'île, SOMMAIRE- LA DÉMARCHE DE PROJET CLINIQUE- SANTÉ MENTALE ADULTE, version 12-08-2006

<sup>4</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

- *Je crois qu'il faut axer davantage au niveau du dépistage. Si on prend certaines maladies comme la schizophrénie qui est quand même importante, c'est souvent à 16-25 ans que ça se développe alors il y a peut-être moyen d'accentuer le dépistage d'autant plus qu'on connaît la nécessité de l'intervention précoce.*
- *La question de l'accompagnement dont on parle beaucoup en employabilité me semble encore plus appropriée pour les questions de santé mentale. C'est une formule éprouvée. Il faudrait mettre plus l'accent sur les projets d'accompagnement que sur la recherche d'emploi.*
- *Il faut sensibiliser les employeurs, réduire les tabous; si l'employeur n'est pas au courant du problème, s'il a les mêmes attentes que pour un autre employé, ça ne fonctionnera pas, alors que s'il est informé et qu'il reçoit une compensation financière pour les limites que posent le problème... (de la même façon que pour un handicap physique, par exemple).*

Pour appuyer cette dernière piste d'action nous citons le D<sup>r</sup> Catherine Le Galès-Camus, qui pilote le dossier de la santé mentale à l'*Organisation mondiale de la santé* (OMS), extrait d'un article trouvé sur le site Passeport-santé : Selon le D<sup>r</sup> Catherine Le Galès-Camus, le premier défi à relever consiste à faire reconnaître par les employeurs l'existence du problème. « Il faut arrêter de croire que c'est un luxe de parler de stress au travail et cesser de demander aux travailleurs seuls de s'occuper de leur santé mentale dans leurs temps libres », a-t-elle lancé<sup>1</sup>

Les intervenants réunis en comité de suivi comptent acheminer leur réflexion aux organismes concernés pour le développement d'une offre de services en santé mentale adaptée aux 17-35 ans et pour la diffusion des ressources existantes. Quelques organismes en employabilité plus concernés par l'insertion en emploi de jeunes éprouvant des difficultés de cet ordre comptent poursuivre leur réflexion et consacrer des énergies à identifier des lieux de travail et à voir au développement de projets en entreprises accompagnées de mesures d'intégration spécifiques pour ces personnes. Il leur paraît en outre pertinent d'examiner des projets en ce sens du côté des entreprises d'économie sociale.<sup>4</sup>

### **L'éclairage des statistiques**

Selon les estimations du Ministère de la Santé et des Services sociaux, (le MSSS) 20% de la population se présentant dans les services de 1<sup>ère</sup> ligne souffriraient de problèmes de santé mentale diagnostiqués ou pouvant être diagnostiqués.<sup>2</sup>

Au Québec, de 30 % à 60 % des absences au travail seraient liées à un problème de santé mentale<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Martin Lasalle. Travail et santé mentale: un enjeu de société majeur, PasseportSanté.net, MONTRÉAL 2 juin 2005

<sup>4</sup> Extrait des travaux du comité de suivi

<sup>2</sup> Centre de santé et de services sociaux du Coeur - de- l'île, SOMMAIRE- LA DÉMARCHÉ DE PROJET CLINIQUE- SANTÉ MENTALE ADULTE, version 12-08-2006, p.4

<sup>3</sup> Martin lasalle. Travail et santé mentale: un enjeu de société majeur, PasseportSanté.net, MONTRÉAL 2 juin 2005

## PLANIFICATION - TROISIÈME ORIENTATION

### **APPUYER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE SERVICES EN SANTÉ MENTALE, PSYCHOLOGIE- TRAVAIL SOCIAL ADAPTÉE AUX 17-35 ANS**

#### DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. Appuyer le développement d'une offre de services en santé mentale adaptée aux 17-35 ans auprès du CSSS et du *Groupe d'action en santé mentale de Villeray*.
2. Assurer une meilleure connaissance des ressources déjà existantes en santé mentale.
3. Identifier des lieux de travail pour des personnes aux prises avec des problèmes d'ordre psychosocial ou de santé mentale et faire connaître ces lieux. (compensation financière pour les limites que posent le problème, de la même façon que pour un handicap physique).

#### DES VOIES D'ACTION

- A. Faire connaître cette planification aux organismes concernés.
- B. Développer des mécanismes simples d'évaluation et de référence pour les jeunes rencontrés dans les organismes.
- C. Obtenir des prêts de services pour le support des intervenants jeunesse.
- D. Avoir une travailleuse sociale associée aux organismes d'employabilité.
- E. Augmenter les mesures de dépistage des maladies mentales chez les jeunes.
- F. Sensibiliser des employeurs aux problématiques en santé mentale afin de réduire les tabous
- G. Assurer un suivi et un accompagnement professionnel en entreprise auprès des jeunes aux prises avec ces problèmes

▪ QUATRIÈME ORIENTATION :

**MULTIPLIER LES LIENS ENTRE LE MILIEU SCOLAIRE ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET AUGMENTER LA QUALIFICATION DES JEUNES**

**La voix des jeunes <sup>1</sup>:**

Les jeunes que nous avons rencontrés sont très conscients de l'importance d'être qualifiés pour réussir leur vie professionnelle. S'ils aspirent plutôt à faire des études supérieures pour eux-mêmes, parce qu'ils associent les emplois non qualifiés à la précarité, ils croient majoritairement que c'est tout de même possible de réussir sa vie avec un niveau de scolarité moindre. Dans l'ensemble, le secondaire 5 est jugé essentiel, et ceux qui ne l'ont pas s'exposent à des difficultés supplémentaires, nous disent les jeunes.

**Un résumé de la réflexion des intervenants au cours de cette démarche<sup>2</sup>:**

Les intervenants, pour leur part, s'entendent tous que la formation est une question centrale pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Les jeunes ont besoin de se qualifier pour avoir accès au marché du travail actuel. On ne parle pas nécessairement de niveau universitaire, mais d'acquérir diverses compétences spécifiques à un emploi ou une formation technique ou professionnelle conduisant à un métier spécialisé ou semi spécialisé. Le marché du travail, même en pénurie, ne semble pas tellement accessible pour les jeunes peu scolarisés, de l'avis de tous.

On identifie en outre une problématique de sous-qualification sur le territoire, confirmée par le portrait statistique. On se préoccupe du décrochage scolaire et de la persévérance des jeunes qui retournent à l'éducation des adultes pour compléter des études de niveau secondaire. Les difficultés personnelles et financières qui empêchent les jeunes de persévérer et de réussir ces formations ont été maintes fois soulevées. Nul doute qu'il faut miser sur la qualification des jeunes mais les intervenants questionnent aussi l'organisation du travail actuel : *il faut tenir compte que tous n'ont pas la possibilité ou la capacité de poursuivre de longues formations, il faudrait des emplois pour les non-qualifiés.* Plusieurs ont mentionné l'intérêt d'offrir des formations pour des métiers semi-spécialisés. Enfin, on se préoccupe de la désuétude des compétences, vécue en particulier par les personnes immigrantes (faute de reconnaissance des acquis, notamment).

---

<sup>1</sup> Extraits des groupes de discussions auprès des jeunes

<sup>2</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites..

### **L'éclairage des statistiques :**

Le portrait statistique révèle en effet que, bien que 62% des jeunes de Villeray se qualifient avec un diplôme d'études post-secondaires ou un certificat de métier, il en reste 38% dont la scolarité est jugée faible en regard des exigences actuelles du marché du travail. Parmi ces derniers 17% c'est-à-dire environ 3,250 jeunes de 15-34 ans dans le quartier n'ont ni secondaire V, ni aucune autre qualification. Si on juge que les jeunes de 15-19 ans ne peuvent être tous considérés sous-qualifiés en raison de leur âge, il reste encore près de 2,000 jeunes entre 20 et 34 ans définitivement sous-qualifiés.

De plus, le taux de décrochage scolaire à la CSDM est de 39% et rien n'indique que Villeray échappe à cette problématique. Au Centre Ste-Croix, centre d'éducation des adultes, on estime que le taux de rétention est d'un jeune sur deux. En 2001, 8.9 % des jeunes de 15-24 ans de Villeray, soit près de 800 jeunes, n'avaient pas de diplôme de secondaire V et n'étaient pas aux études. (9.7% à Montréal).

### **L'état des ressources :**

Dans Villeray on retrouve des ressources en formation dans les organismes suivants :

- Centre d'alphabétisation de Villeray, La Jarnigoine
- L'Atelier la Girelle, arts et lettres (alphabétisation)
- Centre Ste-Croix (éducation des adultes)
- École Georges-Vanier (école secondaire)
- École Lucien-Pagé (école secondaire)
- Académie de Roberval (école secondaire)
- École Henri-Julien (école secondaire)
- École Joseph Charbonneau (école secondaire spéciale)
- Motivation Jeunesse (prévient le décrochage scolaire)

Au Centre Ste-Croix il y a une intervenante psychosociale à temps plein pour les 16-18ans et quelques initiatives de collaborations avec le milieu mais ce sont des pas jugés timides en regard des besoins. Par ailleurs, les organismes déplorent le peu de liens avec les écoles secondaires de Villeray. On remarque aussi l'existence d'un seul organisme pour contrer le décrochage scolaire. Enfin, il a été souligné qu'il manque de ressources pour soutenir les personnes aux prises avec des difficultés scolaires ou avec des troubles d'apprentissage : on fait très peu d'évaluation sur les troubles d'apprentissage.

### **Des pistes d'action proposées par le comité de suivi de cette démarche de planification:<sup>4</sup>**

Compte tenu des problématiques lourdes qu'on rencontre chez un grand nombre de jeunes qui reviennent aux études, c'est l'accompagnement psychosocial qui, de l'avis unanime des intervenants, fait généralement défaut et c'est pourtant une méthode éprouvée. Pour tous les jeunes qui ont manqué d'accompagnement parental ou qui n'ont pas de relations avec des personnes significatives, il apparaît très difficile de réussir sans accompagnement.

La majorité des personnes s'entendent alors qu'il faut trouver des moyens d'offrir aux jeunes sous-qualifiés des parcours de formation avec un accompagnement soutenu. On indique que les modèles développés pour l'acquisition de compétences en milieu travail, entreprises d'insertion, plateaux de travail, devraient inspirer des projets pour permettre la qualification des jeunes. Des formules de

<sup>4</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

mentorat, de compagnonnage ou autres formes d'apprentissage (dans les entreprises familiales, par exemple) sont également à examiner pour favoriser l'acquisition de compétences.

On propose de trouver des voies alternatives et adaptées de formation, à cheminements multiples. Cette voie d'action rencontre un grand intérêt chez bon nombre d'intervenants qui ont participé au comité de suivi. Ils souhaitent identifier les alternatives de formation déjà existantes, en identifier des nouvelles, partager ces informations et ces réflexions avec les milieux concernés et développer des alternatives de formation qui répondent aux besoins de formation des jeunes. Plusieurs intervenants expriment une motivation particulière à s'engager sur cette voie d'action.<sup>5</sup>

Pour ce faire, il est souhaitable de créer des ponts avec le milieu scolaire. L'approche orientante apparaît constituer un des éléments pouvant favoriser les liens entre les approches en milieu communautaire et en milieu scolaire. À ce sujet, on nous informe que le Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) a mis sur pied des projets pour renouveler les services accueil, référence, conseil et accompagnement (SARCA) et qu'une étude financée par la commission scolaire, est en cours, et doit justement permettre la création d'un partenariat avec les organismes.

Il y a aussi toute la méconnaissance des ressources de la part des jeunes de l'école qui ont de multiples besoins socio-économiques et parmi eux, de nombreux jeunes issus de communautés culturelles, souvent isolés culturellement, ce qui justifie un rapprochement entre le milieu scolaire et le milieu communautaire.

Enfin, les employeurs pourraient être mis à contribution et soutenir la réussite et la persévérance des jeunes. Les jeunes étudiants sont nombreux à travailler en même temps qu'ils étudient. Il faut la collaboration des employeurs pour permettre par exemple le droit de ne pas faire de temps supplémentaire la veille d'un examen.

Pour toutes ces voies d'action, les intervenants réunis dans le comité de suivi trouvent que l'implication et la collaboration des milieux scolaires sont bien sûr indispensables. Certains organismes se sentent par ailleurs concernés tant par les besoins spécifiques de formation des jeunes qu'ils rencontrent que par la nécessité de mettre en place des mesures de dépistage de troubles d'apprentissage. Ils ont en outre développé certaines expertises en formation et comptent contribuer à apporter des réponses aux besoins de formation des jeunes sous-qualifiés.<sup>6</sup>

### **Le point de vue des employeurs :**

Les employeurs se disent ouverts à considérer la conciliation travail-étude surtout ceux qui ont besoin d'une grande main d'œuvre à temps partiel recrutée la plupart du temps parmi les étudiants. Même une entreprise de pointe se doit de considérer les possibilités de permettre la formation continue de ses employés: la jeune main d'œuvre l'exige souvent, la situation de pénurie de main d'œuvre ne laisse pas le choix à l'employeur, et les impératifs de la concurrence l'exigent aussi. Certains employeurs ont déjà des pratiques à cet égard : ils offrent des bourses d'étude et permettent une certaine souplesse dans l'établissement de l'horaire d'un étudiant.

Certains employeurs se disent intéressés à avoir des échanges menant à des mesures de conciliation travail-étude. Notons que certains employeurs posent cependant des restrictions : l'un veut bien envisager ces questions de conciliation travail-étude mais pas nécessairement avec d'autres employeurs, (la conciliation travail-étude peut s'avérer être un avantage compétitif lors du recrutement); l'autre veut rester informé s'il y a des échanges sur ces questions mais n'est pas prêt à

<sup>5</sup> Extraits des travaux du comité de suivi

<sup>6</sup> Extraits des travaux du comité de suivi

court terme à s'engager dans ce type de démarche. On rappelle aussi qu'avant de s'associer à d'autres ou de s'impliquer concrètement, il faudra évaluer les propositions et les coûts en temps et énergie en fonction des avantages qu'on y retire.

Les collaborations avec des institutions d'enseignement ne sont pas accueillies de la même façon partout et posent certaines difficultés. Parfois on s'en réjouirait et quelques expériences réussies indiquent qu'il faudrait faire des efforts de collaboration en ce sens mais le plus souvent, les stages sont vus comme exigeant du temps d'encadrement qu'on a peine à trouver par les temps qui courent et du temps de négociation avec le syndicat, ce dernier offrant plusieurs résistances, nous dit-on.

## PLANIFICATION - QUATRIÈME ORIENTATION -

### **MULTIPLIER LES LIENS ENTRE LE MILIEU SCOLAIRE ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET AUGMENTER LA QUALIFICATION DES JEUNES**

#### DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. Promouvoir le développement de services d'accompagnement et de suivi psychosocial dans des parcours de formation particulièrement pour accroître la persévérance des jeunes qui sont à l'éducation des adultes
2. Développer de nouveaux services pour les décrocheurs scolaires (16-18 ans)
3. Promouvoir et développer des voies de formation alternatives, tel que les entreprises d'insertion, des projets qui permettent l'acquisition d'une formation de base et l'apprentissage d'un métier ou des formations en cours d'emploi.

#### DES VOIES D'ACTION

- A. Appuyer le développement de collaboration entre le Centre Ste-Croix et le CSSS pour offrir- aux élèves des services d'infirmières à temps partiel et un service d'information et de référence aux organismes et ressources du milieu.
- B. Développer des activités causeries dans les écoles et promener à l'occasion des kiosques d'informations présentant les organismes pour aider les jeunes (par exemple une journée de quartier annuelle dans chaque école).
- C. Faire connaître l'approche orientante développée en milieu scolaire et promouvoir cette approche pour favoriser et faciliter les rapprochements entre les intervenants des milieux scolaires et des milieux communautaires
- D. Développer des partenariats avec les entreprises pour faire des projets de conciliation travail-étude (encourager la réussite, la diplomation et avoir une certaine souplesse dans les horaires et les exigences en temps supplémentaires la veille d'examen, par exemple).
- E. Appuyer le développement de nouveaux services offrant spécifiquement un accompagnement pour les 16-18 ans qui ont décroché ou les 20-30 ans qui effectuent un retour aux études
- F. Faire connaître aux intervenants les voies alternatives existantes, notamment toutes les entreprises d'insertion et toutes les possibilités de formation et variétés de cheminements scolaires. Identifier des voies alternatives de formation à mettre en œuvre dans Villeray (projet alpha-métier, mentorat, projet avec accompagnement psychosocial, etc.).
- G. Mettre en place des mesures pour assurer le dépistage des difficultés d'apprentissage pour les jeunes se présentant dans les services d'employabilité.

▪ CINQUIÈME ORIENTATION :

**AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL  
ET SE CONCERTER AVEC LES EMPLOYEURS DU TERRITOIRE  
POUR FAVORISER L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES.**

**La voix des jeunes <sup>1</sup>:**

Pour le groupe des 17-21 ans un emploi intéressant est d'abord un emploi où on retrouve un bon environnement, une vie avec les collègues, l'entraide et la solidarité. Les jeunes de 22-27 ans tiennent surtout à avoir de l'initiative en emploi et de pouvoir se renouveler. Il a également été mentionné qu'il était important de trouver un emploi qui permette de s'épanouir.

La plupart des jeunes que nous avons rencontrés croient que pour avoir un emploi intéressant, il faut chercher, et bien chercher, mais que c'est possible de le trouver. Cependant, les emplois ennuyants et peu payants sont plus facilement disponibles et plus accessibles disent les uns alors que les autres croient que cela dépend des domaines.

**Un résumé de la réflexion des intervenants au cours de cette démarche<sup>2</sup>:**

De l'avis des intervenants, le marché du travail est complexe ; il y a des 'jobs' fort intéressants et stimulants et des milieux faciles à intégrer si on est spécialisé, en même temps, il y a des gens qui en sont exclus, voire certains qui n'y auront jamais accès pour toutes sortes de raisons. On constate également une précarisation du marché du travail spécialement dans les emplois non qualifiés. Les agences de placement semblent contribuer à cette précarisation et augmenter les difficultés d'accès aux emplois permanents.

- *Dans un contexte de précarité du marché du travail, les jeunes n'accumulent pas d'expériences significatives, développent peu d'appartenance et de réseau, trouvent peu de valorisation etc.*
- *Les emplois à temps partiel sont nombreux, ne fournissent pas les revenus suffisants, créent une grande instabilité de la main d'œuvre*
- *Le cumul des emplois à temps partiel entraîne stress, maladie et parfois de grandes difficultés d'organisation. Tout le monde y perd en dernière analyse.*

L'écart entre les exigences toujours croissantes du marché du travail et le profil des travailleurs potentiels est de plus en plus grand et inquiète les intervenants. Malgré un contexte de pénurie de main d'œuvre, l'accès au marché du travail demeure donc difficile particulièrement pour les personnes moins scolarisées, pour les personnes appartenant aux minorités visibles et pour les nouveaux arrivants.

- *Il y a définitivement une difficulté supplémentaire pour accéder au marché du travail quand on est immigrant et qu'on appartient aux minorités visibles. Les immigrants ont pourtant bien souvent des atouts que n'ont pas d'autres Québécois : plus de scolarité, plus de culture générale, moins de problèmes personnels, plus de motivation.*
- *Ces jeunes sont victimes de discrimination : on ne reconnaît ni leur diplôme, ni leurs qualifications, ni leurs compétences.*

---

<sup>1</sup> Extraits des groupes de discussions auprès des jeunes

<sup>2</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

L'importance de développer des voies d'accès au marché du travail est une priorité et pour ce faire, il faut la collaboration des employeurs : *«Il va falloir que les employeurs fassent partie de cette volonté communautaire de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes».*

### **L'éclairage du portrait statistique**

On peut en effet constater en lisant le portrait statistique au premier chapitre de ce document, qu'à Montréal, pour un niveau de scolarité équivalent, le taux de chômage est deux fois plus élevé chez les jeunes appartenant à des minorités visibles que chez les autres jeunes du même âge. Le graphique de la page 25 est éloquent.

Quant au taux de chômage pour l'ensemble des jeunes de 15-34 ans, les jeunes de Villeray s'en tirent mieux que les jeunes de l'arrondissement et de Montréal mais le taux de chômage demeure élevé:12,6%.

### **L'état des ressources :**

Dans Villeray, il y a quatre ressources qui offrent des services d'aide à l'emploi : *Emploi Jeunesse* offre des services aux jeunes de 18-30 ans dont un programme de stages, le programme Solidarité Jeunesse et un programme pour les immigrants et québécois de souche. *L'Enjeu: cap sur l'emploi*, s'adresse à tous les adultes et particulièrement aux femmes. Enfin Renaissance Montréal, une entreprise d'insertion dans le domaine du commerce de détail s'adresse à l'ensemble de la population de même que le Centre local d'emploi Crémazie (le CLE). Notons aussi que *Motivation Jeunesse* qui est un organisme de formation pour prévenir le décrochage scolaire, offre des stages exploratoires permettant aux jeunes d'explorer concrètement le marché du travail. Finalement le nouveau *Carrefour jeunesse-emploi* offrira divers services notamment pour les 16-17 ans qui n'ont que peu ou pas de services actuellement.

En effet, l'absence de services en employabilité pour les 16-17 ans a été fortement soulignée par quelques intervenants au moment des entrevues. Les intervenants signalent également qu'il manque de voies d'accès au marché du travail, stages, entreprises d'insertion, plateaux de travail etc.

- *Les plus jeunes n'ont pas de services adaptés pour eux. On veut les référer, on ne trouve pas la bonne porte. On cherche sur Internet, alors le jeune se retrouve dans un emploi mal adapté pour lui.*
- *Il manque de ressources pour les moins scolarisés, qui doivent travailler.*
- *Il manque des programmes au cadre moins rigide, avec des perspectives d'emploi immédiates. Ex : Boulot vers (payé et encadré).*
- *Il manque de stages dans le domaine de la construction, en milieu hospitalier, dans la sécurité et dans la police. Il manque une banque d'entreprises adaptées aux besoins de recherche d'emplois des jeunes.*

On fait également remarquer que peu d'organismes ont développé des liens avec les employeurs et que ces derniers ne sont pas organisés en regroupement dans Villeray: il n'y a pas de communautés d'affaires, pas de Chambre de commerce alors les organismes n'ont pas de répondant pour explorer des moyens d'arrimer les besoins du marché du travail et ceux de la jeune main d'œuvre.

### **Des pistes d'action proposées par le comité de suivi de cette démarche de planification:<sup>4</sup>**

Pour améliorer l'accès à l'emploi, il faut d'abord connaître le marché du travail, le démystifier :

- *Plusieurs s'illusionnent sur le marché du travail, ont des attentes irréalistes.*
- *Les jeunes immigrants ou nouveaux arrivants ne connaissent ni la réalité du marché du travail, ni le fonctionnement, ni la culture.*

Les intervenants proposent des moyens qui rendent les jeunes en recherche d'emploi, actifs : *rencontrer des employeurs, visiter des entreprises et/ou faire des stages, de manière à se rapprocher des réalités du marché du travail.* Pour les personnes immigrantes ou appartenant à des minorités visibles, les stages peuvent parfois ouvrir des portes qui autrement resteraient fermées, constate-t-on. Il faut aussi de bons outils de recherche d'emploi.

L'arrimage entre le marché du travail et la main-d'œuvre disponible concerne à la fois les personnes en recherche d'emploi et les employeurs surtout si nous croyons très important que les jeunes développent leurs compétences, qu'ils acquièrent des aptitudes et des attitudes pour pouvoir intégrer le marché du travail. Certains rappellent la responsabilité des employeurs pour adapter le marché du travail et réduire certains obstacles à l'insertion et au maintien en emploi. Mais certains croient qu'il est difficile d'éveiller les employeurs à leurs responsabilités sociales :

- *L'entreprise doit s'humaniser.*
- *Il y a trop de postes à temps partiel, d'abus de pouvoir, de précarité.*
- *Les employeurs font beaucoup d'essais avec les employés, tout le monde ne peut fonctionner dans ce climat de pression. Les employeurs ne sont pas rejoints par l'argument de la responsabilité sociale. Ils exigent la rentabilité.*

D'autres croient qu'il faut se rapprocher des employeurs, développer des collaborations voire les sensibiliser à leur intérêt d'ouvrir le marché du travail aux jeunes et qu'il faut tenir compte de leur réalité aussi :

- *Dans un contexte de mondialisation, la concurrence est forte et les exigences du marché du travail de plus en plus grandes. Les PME ont de moins en moins de marge de manœuvre.*
- *Le marché du travail se complexifie et les employeurs ont leur point de vue; il faut en tenir compte.*
- *Nous avons une banque d'employeurs qui ont une vision humaniste et qui accueillent nos stagiaires nous dit une intervenante. Il faut développer d'autres collaborations avec des employeurs dans tous les secteurs.*
- *Le fonctionnement d'une entreprise repose beaucoup sur les ressources humaines. L'entreprise de service est basée sur le modèle de l'entreprise de production. Il n'y a pas de compétition possible avec les entreprises chinoises, mais on peut se battre dans l'économie du savoir.*
- *Il va falloir qu'il y ait plus que des programmes de stages, plus qu'une sensibilisation mais une collaboration de la part des entreprises pour intégrer les jeunes.*

On croit en bout de ligne que le contexte de pénurie de main d'œuvre est favorable à des échanges et des collaborations avec les employeurs : *Il y a peut-être une écoute maintenant qu'il n'y avait pas avant.*

Les organismes oeuvrant en employabilité qui ont participé à cette démarche se disent bien sûr particulièrement concernés par les voies d'action retenues pour mettre en œuvre cette orientation bien qu'il ait été souligné également que le *Carrefour jeunesse-emploi* (CJE) qui ouvrira prochainement ses

---

<sup>4</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

portes le sera aussi. Par ailleurs, en ce qui concerne la mobilisation des employeurs, si on peut compter sur l'expertise acquise par les organismes d'employabilité qui ont développé des liens avec les employeurs pour les stages par exemple et dans un cas pour le support aux services de ressources humaines de petites entreprises, il faudra également compter sur d'autres organismes qui offrent des services aux employeurs notamment en ce qui concerne le recrutement de la main d'œuvre. Les organismes qui se préoccupent de développement économique ou de questions de responsabilités sociales des entreprises, notamment la *CDEC Centre-Nord* pourront également voir à mettre en œuvre certaines voies d'action.<sup>7</sup>

### **Le point de vue des employeurs:**

Les quelques employeurs que nous avons rencontrés vivent tous en effet une grande pénurie de main d'œuvre et mettent le cap sur de nouvelles politiques en matière de ressources humaines pour faciliter le recrutement de la main d'œuvre et la fidéliser. Certains entament leur réflexion, d'autres souhaiteraient le faire mais ne suffisent pas à pallier les problèmes causés par les difficultés de recrutement et d'autres ont nettement mis en place de nouvelles mesures de recrutement, d'accueil et d'intégration des nouveaux employés.

Dépendamment des domaines et des réalités reliées à des situations de travail qui varient d'une entreprise à l'autre, soit on est très ouvert à accueillir des jeunes dans un premier emploi et des nouveaux arrivants, soit on trouve plutôt difficile de se permettre l'embauche de jeunes sans aucune expérience dans un contexte de concurrence aussi vive ou de travail aussi rapide. On constate par ailleurs qu'on doit composer avec la main d'œuvre disponible. Il a également été mentionné qu'il faut parfois négocier dur pour répondre aux exigences de certaines recrues ou pour les maintenir en emploi. On nous a fait remarquer plus d'une fois que les jeunes sont plus affirmatifs que la génération qui les précède et qu'ils tiennent à leur vie personnelle, à leurs loisirs, à avoir du temps en famille. Dépendamment des entreprises, il semble que ce ne soit pas toujours simple de satisfaire de telles aspirations compte tenu du rythme et de l'intensité qu'exige le travail.

Certains sont prêts, disposés et très volontaires pour rencontrer des jeunes en recherche d'emploi et leur parler de leur entreprise et des emplois qui s'y trouvent. D'autres hésitent à investir du temps dans ce type de rencontres pour le moment. Les stages posent des difficultés un peu partout et on invoque le manque de temps pour encadrer et les résistances syndicales. Toutefois quelques-uns croient pouvoir lever ces obstacles et convaincre l'ensemble des collègues de la pertinence d'ouvrir des portes. On nous a même fait mention de démarches entamées pour se sensibiliser aux valeurs de la nouvelle génération, dans une entreprise.

Pour ce qui est de rejoindre un groupe d'employeurs qui s'associeraient pour trouver des moyens de faciliter cet arrimage entre main-d'œuvre et emplois disponibles ou pour proposer des mesures de conciliation travail-famille, travail-études ou toute autre mesure visant le recrutement des jeunes, encore une fois la réponse varie : de l'enthousiasme en passant par l'hésitation jusqu'à une forte résistance. Le temps est précieux, la concurrence est forte et on préfère parfois développer ses propres outils pour se démarquer comme employeur (on vit aussi la concurrence du point de vue du recrutement). Certains disent : *faites une proposition et on verra.*

On nous a également fait part de préjugés vis-à-vis des organismes d'aide à l'emploi ou d'organismes communautaires concernant la qualité des personnes que ces organismes pouvaient référer. (Aucune mauvaise expérience n'appuyait cette perception qui nous était rapportée). D'autres au contraire ont souligné que les personnes en provenance de tels organismes avaient un atout de plus pour se maintenir en emploi : leur motivation est plus grande, ils se connaissent mieux et savent plus ce qu'ils

<sup>7</sup> Extraits des travaux du comité de suivi

veulent. Et la motivation arrive partout en tête de liste parmi les critères d'embauche après les compétences pour ce qui est des emplois spécialisés).

Tous souhaitent rester informés s'il y a développement d'un regroupement d'employeurs dans Villeray.

PLANIFICATION - CINQUIÈME ORIENTATION :

**AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL  
ET SE CONCERTER AVEC LES EMPLOYEURS DU TERRITOIRE  
POUR FAVORISER L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES.**

DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. Soutenir les projets d'accompagnement des jeunes de 16-18 ans visant le retour aux études ou l'intégration en emploi.( notamment le projet Chantier d'accompagnement du CJE Centre-nord)
2. Améliorer l'accès au marché du travail (attention particulière aux immigrants et personnes issues des minorités visibles et aux jeunes peu scolarisés)

DES VOIES D'ACTION

- A. Assurer la participation des organismes du quartier au développement du chantier/ accompagnement mis sur pied par le CJE Centre-nord et à la mise en oeuvre des projets en ce sens
- B. Consulter les jeunes via les organismes qui font du travail de rue et ceux liés au décrochage pour connaître leurs intérêts et leurs besoins.
- C. Diffuser toutes les expériences réussies d'intégration (les jeunes sont des modèles pour leurs pairs).
- D. Appuyer le développement d'un regroupement d'employeurs dans Centre-nord avec lequel nous pourrions développer des partenariats prometteurs, initier des projets pour offrir un meilleur accès à l'emploi aux jeunes.(stages, causeries, salons de l'emploi, conciliation travail-étude ou travail-famille) (Cette proposition pourrait être adressée à la CDÉC Centre-Nord)
- E. Proposer un programme de reconnaissance pour les employeurs qui ont de bonnes pratiques pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. (les jeunes votent pour l'entreprise qui se démarque en ce domaine, petit gala, 'label', etc.).



- SIXIÈME ORIENTATION :

## ASSURER LA SURVIE ÉCONOMIQUE DES JEUNES

### La voix des jeunes<sup>1</sup>:

L'argent a son importance ont rappelé les jeunes des deux groupes de discussion après avoir mis de l'avant d'autres valeurs, telles la poursuite de leurs aspirations, l'épanouissement personnel, le réseau d'amis etc.. Lorsqu'on leur a présenté diverses propositions de projets, les jeunes de 22-27 ans ont insisté pour dire que la rémunération était essentielle. Les plus jeunes (17-21 ans) que nous avons rencontrés en ont souligné l'intérêt. (Notons que ces derniers vivent tous chez leurs parents contrairement aux jeunes de 22-27 ans). Même si les projets sont fort intéressants, les jeunes ne trouveront aucune motivation à intégrer les projets et surtout à tenir des engagements, respecter des horaires, s'ils ne reçoivent pas une allocation quelconque, soutiennent les jeunes de 22-27 ans.

### Un résumé de la réflexion des intervenants au cours de cette démarche<sup>2</sup>:

Les difficultés socio-économiques des jeunes ou de leurs familles sont identifiées comme des préoccupations qui rendent difficile la réussite scolaire et font obstacle à des parcours d'insertion orientés vers la réalisation, l'épanouissement, l'utilisation des compétences, des talents, etc.

- *Difficile de demander à des jeunes de faire du bénévolat quand ils n'ont pas à manger. On ne peut faire fi de leurs difficultés économiques.*
- *Les jeunes de famille immigrantes ont parfois toute la famille à charge et peu de moyens. Cela modifie les objectifs visés.*
- *Si j'avais une baguette magique, c'est d'abord la pauvreté que j'éliminerais chez les jeunes*
- *2000 prestataires d'assurance-emploi et 1000 prestataires d'assistance emploi chez les jeunes, c'est énorme.*

Une majorité d'intervenants ont souligné les grands problèmes de pauvreté rencontrés chez les jeunes de Villeray. Plusieurs ont nommé la crise du logement comme l'un des obstacles importants à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Les problèmes de logement et d'hébergement touchent bien des jeunes. La préoccupation pour les 15-20 ans qui vivent dans un milieu familial malsain a été soulevée. Le manque de places en garderies pour les jeunes mères a aussi été mentionné comme étant parfois le principal obstacle à l'emploi pour ces dernières. Les besoins essentiels non satisfaits sont par ailleurs un obstacle à la fréquentation scolaire et entraînent une série de problèmes de découragement, d'adaptation etc.

- *Dans certaines familles pauvres, on valorise moins les études que le marché du travail.*
- *Dans certaines cultures, on met les jeunes à la porte à 18 ans. Dans les Centres-jeunesse aussi.*
- *Certains jeunes veulent quitter la maison et ont besoin d'argent rapidement.*
- *D'autres jeunes ont des dettes.*
- *Les jeunes de moins de 18 ans (pas éligibles à l'aide sociale), dans la rue, sans argent, beaucoup n'ont pas leur secondaire 5; ils sont alors guettés par la prostitution, la drogue, etc..*

### L'éclairage du portrait statistique

En observant les données dans le portrait statistique présenté au premier chapitre, on constate que les jeunes qui habitent le territoire de Villeray ont un profil de niveau de revenu semblable ou même

<sup>1</sup> Extraits des groupes de discussions auprès des jeunes

<sup>2</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

légèrement meilleur que celui des jeunes des autres portions de l'Île de Montréal. On constate également que 7,6% des jeunes de 18-29 ans sont bénéficiaires d'assistance-emploi alors que 9,2% des jeunes du même âge reçoivent ces prestations. Ces comparaisons seraient encourageantes si on ne constatait pas malgré cela, la très grande présence de la pauvreté chez les jeunes. Nous observons en effet que 43,3% des jeunes de 18-24 ans dans le quartier et 29,1% des 25-34 ans vivent sous le seuil de faible revenu.

### **L'état des ressources:**

Dans le répertoire des organismes de Villeray on retrouve des organismes qui, sans s'adresser aux jeunes spécifiquement offrent à toute la population des services pour soutenir l'amélioration de leurs conditions de vie économiques.

- *La Table sur le logement social de Villeray*
- *L'Association des locataires de Villeray*
- *Comptoir alimentaire de Villeray*
- *Les Cuisines collectives de Villeray*
- *La Jouthèque de Villeray*
- *La Maison de quartier Villeray*
- *Troc- tes -trucs*
- *Le Centre communautaire aux familles en difficulté* (donne assistance aux familles à faible revenu surtout les familles monoparentales en difficulté).
- *L'ACEF du nord de Montréal*
- *Aide juridique Crémazie* (fournit des services juridiques aux personnes à faible revenu)
- *Au bas de l'échelle* (défend les droits des personnes non syndiquées)
- *Le Bureau de ressources des assistés sociaux de Villeray*

Au sein de la *Table de concertation Jeunesse Villeray Petite-Patrie*, il existe un comité qui se penche sur la question du logement et des jeunes. Il a permis l'augmentation du nombre d'appartements supervisés du *Bureau de Consultation Jeunesse* (BCJ).

Le manque d'hébergement, de logement social ou de mesure facilitant l'accès au logement est une des préoccupations les plus soulevées en ce qui concerne les conditions de vie des jeunes.

- *Tant les jeunes qui sortent du Centre Jeunesse, que les jeunes qui quittent la maison sur un coup de tête ou avec 'un coup de pied dans le derrière', y en a pas de ressources pour eux, ils ne sont pas du tout considérés. y a pas de HLM pour les jeunes, pas accès au logement social, très peu de formes de logement etc.*
- *Quelques programmes d'hébergement existent mais ne suffisent pas à la demande. De plus, les jeunes des communautés ethnoculturelles ne sont pas à l'aise d'y aller parce qu'il y a trop de Blancs Québécois francophones et ils peuvent être victimes d'une forme de xénophobie.*

Deux intervenantes ont souligné le manque de garderies pour les jeunes mères en recherche d'emploi. Une garderie à proximité du Centre Ste-Croix pourrait également soutenir les jeunes mères qui poursuivent des études secondaires, a-t-on fait remarquer. Enfin il manque de ressources pour assurer la sécurité alimentaire des jeunes a-t-on affirmé dans un premier temps. Il a ensuite été question de l'arrimage entre les ressources existantes et les besoins. Finalement le besoin de services plus dynamiques mieux adaptés à la réalité des jeunes a fait consensus. (cuisines collectives, jardins communautaires, livres de recette, etc.).

***Des pistes d'action proposées par le comité de suivi de cette démarche de planification:<sup>4</sup>***

On soulève d'abord la responsabilité de tous les organismes en employabilité de se préoccuper de la survie économique des jeunes quand on leur propose des services. De la même façon, il faut faire des efforts pour offrir des services de halte-garderie et ainsi offrir aux jeunes mères un accès à nos activités. *Ce sont des choses qu'on doit planifier dans nos demandes de financement.*

Autrement, on souhaite établir des liens avec les organismes dont les services sont axés sur la réponse aux besoins mentionnés et notamment avec les regroupements qui se concertent spécifiquement sur ces problématiques tel le groupe de concertation logement de Villeray, la table sur la sécurité alimentaire et la table des 0-5 ans de Villeray. En outre, les intervenants ont mentionné que ces questions de survie des jeunes devraient être portées à l'attention d'autres organismes, notamment le *Forum Jeunesse* de la *Conférence Régionale des élus (CRÉ) de Montréal* qui peut amener ces questions à un niveau politique. Les intervenants rappellent qu'il faut travailler au niveau politique pour développer des réponses dans le domaine du logement pour les jeunes, (catégorie reconnue et des logements réservés aux jeunes).

Il nous semblerait également fructueux et cohérent avec notre volonté de soutenir le pouvoir d'agir chez les jeunes, de mettre les jeunes en lien avec les groupes de ressources techniques, de manière à promouvoir les projets portés par les jeunes eux-mêmes, par exemple les coopératives d'habitation (se promener dans les écoles, les cégeps pour expliquer comment on fait pour monter des coopératives). Dans le même esprit, on pense que plutôt que de miser sur le dépannage en sécurité alimentaire, il faudrait miser sur des projets de cuisines collectives, promouvoir la participation aux jardins communautaires, encourager des projets tels celui promu par le *Bureau de consultation jeunesse* qui invite les jeunes à élaborer un livre de recettes.

Le comité de suivi regroupant quelques intervenants qui siègent aux tables de concertation qui se préoccupent de ces questions de pauvreté et des conditions de vie socio-économiques de la population en général et en plus de quelques représentants d'organismes pour qui ces questions sont au cœur de leur mission, il n'a pas été difficile de trouver des personnes qui prennent la responsabilité de mener à terme ces voies d'action tout d'abord en partageant ces réflexions avec d'autres acteurs concernés par cette orientation.<sup>8</sup>

---

<sup>4</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

<sup>8</sup> Extraits des travaux du Comité de suivi.

PLANIFICATION : SIXIÈME ORIENTATION :

**ASSURER LA SURVIE OU CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DES JEUNES**

DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. Tenir compte des difficultés socio-économiques des jeunes dans le déploiement des services en employabilité
2. Faire pression pour assurer le développement de services de logement dédiés aux jeunes
3. Faciliter l'accès et développer des activités en sécurité alimentaire qui correspondent aux besoins, aux intérêts et aux situations que vivent les jeunes.
4. Encourager le développement de différents types de services adaptés aux divers besoins de garde des jeunes

DES VOIES D'ACTION

- A. Offrir des conditions minimales de survie économique aux jeunes dans les propositions qu'on leur soumet pour soutenir leur démarche en employabilité (par exemple des stages rémunérés).
- B. Inscrire autant que possible une possibilité de halte-garderie dans tout projet pour le rendre accessible aux jeunes mères.
- C. Assurer les liens avec les tables de concertation existantes dans Villeray, celle sur le logement pour les jeunes, celle sur la sécurité alimentaire et celle sur les services à la petite enfance (la table 0-5 ans) et appuyer leurs efforts pour améliorer les conditions de vie des jeunes à ces niveaux.
- D. Travailler au niveau politique pour développer des réponses au niveau du logement pour les jeunes, (catégorie reconnue et des logements réservés aux jeunes) notamment en favorisant la participation des jeunes aux instances régionales et nationales
- E. Promouvoir les projets d'habitation portés par les jeunes eux-mêmes par exemple les coopératives d'habitation. Mettre en lien les jeunes avec les Groupes de ressources techniques, (se promener dans les écoles, les cégeps pour expliquer comment on fait pour monter des coopératives)
- F. Mobiliser les jeunes autour de projets plus dynamiques que la consommation de services de sécurité alimentaire (des projets de cuisines collectives, des jardins collectifs, élaboration de livres de recettes, etc.)

▪ SEPTIÈME ORIENTATION

**ACCROÏTRE L'ACCESSIBILITÉ ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES RESSOURCES POUR LES JEUNES**

**La voix des jeunes<sup>1</sup>:**

Les jeunes connaissent peu ou pas les ressources pouvant leur venir en aide. Ils suggèrent la diffusion dans les journaux gratuits et sur Internet. Il faut aussi compter sur le 'bouche à oreille' disent-ils.

**Un résumé de la réflexion des intervenants au cours de cette démarche<sup>2</sup>:**

Tout d'abord les intervenants rencontrés disent connaître plus ou moins bien les autres ressources. La plupart souhaitent raffiner leurs connaissances des ressources existantes et croient que la concertation est un outil efficace pour le permettre. Ils trouvent nécessaire d'améliorer la référence pour mieux servir les jeunes, référence qu'on dit bien insuffisante à l'heure actuelle. Enfin, plusieurs favorisent la connaissance des personnes pour faire une référence personnalisée *«on ne réfère pas à un organisme mais à une personne»*.

On juge aussi que, d'une manière générale, les jeunes ne connaissent pas les ressources qui peuvent les aider. Bien qu'aucun des organismes rencontrés n'éprouve de problèmes majeurs de recrutement, quelques-uns disent devoir y consacrer beaucoup d'énergies. On souligne également que pour améliorer l'accessibilité des services, la proximité des ressources est importante, du moins pour le premier contact. Il est intéressant de remarquer que selon l'étude effectuée par Tandem<sup>3</sup>, les jeunes de Villeray éprouvent un très fort sentiment d'appartenance à leur quartier.

Concernant l'accessibilité des ressources, il a également été mentionné que certains jeunes ne se reconnaissent pas quand ils entrent dans les organismes parce que les différences culturelles sont trop grandes: *«le niveau de tolérance parmi les ressources est à élever pour que les jeunes de la rue puissent trouver une place»*.

On remarque d'autre part, qu'il y a aussi des jeunes qui se promènent d'un organisme à l'autre, qui magasinent les services et qui parfois cumulent diverses interventions; plus les jeunes sont en difficultés, plus ils cherchent. : *«on constate que plus la personne est mêlée plus il y a des chances qu'elle prenne toutes sortes de directions, qu'elle frappe à la porte de tous les organismes et au lieu de l'aider à cheminer, on contribue à sa confusion»*.

**État des ressources:**

Il y a plusieurs tables qui font de la concertation dans Villeray :

*La Table de concertation jeunesse Villeray- Petite Patrie*

*Le Regroupement pour le développement de Villeray (RDV)*

*Le Conseil communautaire Solidarités Villeray*

*La CDÉC Centre-Nord*

*La Table d'action et de concertation en employabilité de Centre-Nord*

<sup>1</sup> Extraits des groupes de discussions auprès des jeunes

<sup>2</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

<sup>3</sup> Élise Côté, Tandem VSP, Une ville sécuritaire, Diagnostic local de sécurité urbaine, septembre 2006

### *Le Groupe d'action en santé mentale dans Villeray*

Notons aussi que le *Regroupement pour le développement de Villeray (RDV)* mène actuellement des consultations conduisant à un forum communautaire pour l'ensemble de la population de Villeray.

En ce qui concerne l'accessibilité des services, les intervenants signalent le manque de services de proximité surtout pour le premier accès des jeunes à des services. On compte sur le nouveau *Carrefour jeunesse-emploi (CJE)* qui ouvrira prochainement ses portes pour offrir ce premier contact, faire connaître les ressources du milieu et faire des références adéquates.

En ce qui concerne la complémentarité et l'efficacité de la concertation, on constate d'une part que peu de liens sont établis entre les ressources en employabilité et la table Jeunesse Villeray- Petite Patrie. L'insertion socioprofessionnelle devrait être un sujet traité à cette table recommande-t-on. D'autre part, malgré toutes ces tables de concertation, il semble manquer d'occasions de partager les informations entre intervenants alors que la méconnaissance des ressources demeure une lacune. On souhaite un réseautage plus actif, un partage d'expertises, la multiplication des occasions d'échanges concrets et la réalisation de projets communs qui visent l'amélioration des conditions de vie et la réussite des jeunes.

#### **Des pistes d'action proposées par le comité de suivi de cette démarche de planification:<sup>4</sup>**

Développer une meilleure connaissance des ressources et pouvoir faire entre organismes de bonnes références personnalisées est une préoccupation qui n'est pas nouvelle mais qu'on a répétée tout au cours de la démarche. Pour chacune des orientations il a été mentionné qu'il était d'abord important, avant d'entreprendre les voies d'action, de bien connaître et de diffuser toutes les ressources existantes. Connaître et faire connaître devraient être une priorité si on veut véritablement rendre les services accessibles et complémentaires.

La concertation est alors essentielle, non seulement pour mieux se connaître et améliorer la référence mais également pour échanger des expertises : *«C'est en travaillant ensemble que les jeunes ont les services qu'il faut au moment où ils en ont besoin. Si on reste chacun dans notre coin, on n'a pas toute l'expertise qu'il faut, et si on n'a pas des liens solides avec les partenaires, on ne peut pas lâcher un coup de file et dire peux-tu faire quelque chose et vite. On ne peut pas non plus savoir ce qui existe comme ressources. On n'est probablement tous dans des réseaux parallèles, alors si on ne communique pas, on manque beaucoup d'occasions d'aider et d'apprendre».*

Améliorer l'accessibilité des services c'est aussi en améliorer la qualité, c'est pouvoir répondre à toutes les clientèles et à tous les types de besoins et parfois cela passe par la circulation de l'information et le ressourcement des intervenants. On propose un babillard électronique, diverses occasions d'échanges, de formation et un colloque annuel. On souhaite aussi que les organismes établissent certains mécanismes d'échanges pour permettre d'aller au-delà de la référence et éviter la confusion que peuvent vivre certains jeunes qui se retrouvent référés d'un organisme à l'autre. Il ne s'agit pas d'uniformiser les interventions, insistent les intervenants mais d'en assurer la complémentarité.

Il ne s'agit pas non plus de dédoubler les tables de concertation. Tous s'entendent que la meilleure garantie d'une concertation utile et efficace c'est d'axer les échanges et les collaborations sur la réussite des jeunes et de rester concrets et créatifs. Il est entendu également que cette planification qui vise les jeunes sera une partie de l'ensemble de la planification menée par le RDV autour d'un

<sup>4</sup> Ce texte est rédigé à partir des entrevues auprès des intervenants et des travaux du comité de suivi et les citations en sont extraites.

*Forum social*, qui vise l'amélioration des conditions de vie de toute la population de Villeray. La présence du coordonnateur du *Regroupement pour le développement de Villeray (RDV)* au comité de suivi et de la personne chargée du projet de *Forum social* de Villeray nous assure de cet arrimage.

Encore une fois, la présence au comité de suivi de la présente démarche, de plusieurs intervenants qui siègent à des tables de concertation et même de représentants d'organismes pour qui la concertation est au centre de leur mission, assure que ces voies d'action peuvent être prises en charge. Mais d'aucun ne trouve facile leur mise en œuvre. On signale que s'il y a besoin de cohérence dans le quartier et d'informations partagées, il y a aussi des limites à la concertation et même des limites intellectuelles à emmagasiner de l'information. Les voies d'action qui facilitent le partage de cette information et les rencontres entre les intervenants-jeunesse qui favorisent leur ressourcement, interpellent particulièrement certains intervenants. Enfin, tous croient important de poursuivre la démarche en cours pour conserver cette énergie et cette mise en commun des problématiques observées et des orientations à mettre en œuvre pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et *Emploi-Jeunesse* accepte d'assurer un certain suivi de la démarche.<sup>9</sup>

## PLANIFICATION- SEPTIÈME ORIENTATION

### **ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES RESSOURCES POUR LES JEUNES**

#### DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. Mieux connaître toutes les ressources pour assurer complémentarité et références
2. Se donner des occasions d'échanges et de formation sur nos approches (ex : interventions en santé mentale, diversité culturelle, approche orientante, etc.)
3. Améliorer la concertation.

#### DES VOIES D'ACTION

- A. Participer au projet *Concertation inter-réseaux pour l'insertion* développé par la Table de concertation et d'action en employabilité de Centre-Nord. Ce projet vise à rapprocher le réseau de l'employabilité de tous les autres secteurs qui rejoignent les personnes sans emploi (éducation aux adultes, francisation, alphabétisation, défense des droits, santé communautaire, loisirs communautaires, sécurité alimentaire, aide à l'établissement des immigrants, etc.).
- B. Organiser un colloque annuel pour permettre à tous les intervenants auprès des jeunes, d'échanger des expertises, des expériences (études de cas), de se mettre à jour, d'accroître leurs connaissances et compétences.
- C. Mettre en opération un babillard commun électronique donnant accès à la même information pour tous les intervenants Le babillard ne devrait pas être surchargé d'informations mais pertinent.
- D. Mettre sur pied un comité de jeunes pour commenter et évaluer la qualité des services : animation et sondage si nécessaire pour connaître les besoins des jeunes.
- E. Poursuivre les rencontres de concertation entamées dans cette démarche pour faire le suivi de la démarche de planification communautaire.
- F. Développer les liens entre la *Table de concertation Jeunesse Villeray –Petite-Patrie* et la *Table de concertation et d'action en employabilité de Centre-nord*.
- G. Assurer l'arrimage entre la planification communautaire et le *Forum social* de Villeray.

<sup>9</sup> Extraits des travaux du comité de suivi